

Chapitre Ier : Admission des déchets.

[Mouvements Évangéliques](#)[Lois et décrets \(LODA\)](#)[En vigueur](#)

Date	02/03/2002
------	------------

Juridiction / Nature	ARRETE
----------------------	--------

NOR / Numéro	ATEP9760348A
--------------	--------------

URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006130585
----------------	---

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] L'exploitant du centre de stockage adresse dans les meilleurs délais, et au plus tard quarante-huit heures après le refus, une copie de la notification motivée du refus du chargement, au producteur, à [...] et, le cas échéant, le motif du refus. [...]

[...] Le certificat d'acceptation préalable est soumis aux mêmes règles de délivrance, de refus, de validité, de conservation et d'information de l'inspection des installations classées que l'information préalable [...]

[...] Le certificat d'acceptation préalable est soumis aux mêmes règles de délivrance, de refus, de validité, de conservation et d'information de l'inspection des installations classées que l'information préalable [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE ATEP9760348A du 2 mars 2002, « Chapitre Ier : Admission des déchets. ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006130585> (consulté le 27 août 2026).